

Edito

Bien le bonjour et surtout, bienvenue dans le premier numéro de votre gazette de la fac Droit / Science-Po proposée par l'association Mankpad'ERE. Comme nous ne nous connaissons pas encore, des présentations s'imposent.

Mankpad'ERE se propose d'animer l'Expression et la Relation Etudiante, parce que la vie à la fac ne se résume pas seulement à la prise de notes en amphi. Pour cela, nous avons mis en place trois commissions ouvertes à tous, à savoir un comité festif (qui nous a permis de passer une « sacrée soirée » le 21 janvier...), un comité débats et évidemment, un dernier comité qui s'occupe de La Gazette durant les longues soirées d'hiver.

La Gazette permet de rassembler chaque mois autour d'un thème principal des avis d'étudiants, de profs ou encore de personnalités (comme par exemple cette fois-ci, Bertrand Badie). Nous avons voulu qu'elle soit un lien entre les étudiants, un espace où chacun pourrait donner son point de vue, pourvu qu'il soit un tant soit peu argumenté : le débat n'est jamais fermé, car La Gazette est un journal fait par des étudiants pour des étudiants et par conséquent, elle se doit d'être à l'écoute de tous sur tout.

Nous espérons que cela vous plaira. Dans tous les cas, nous attendons vos réactions et pourquoi pas, vos contributions sur le site <http://mankpadere.free.fr>. Merci à tous et bonne lecture !!!

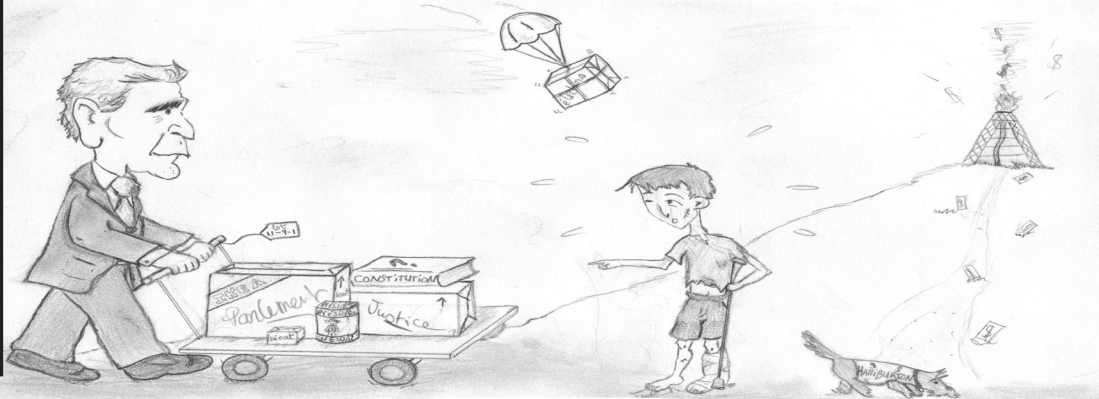
Irak: les chemins de la démocratie

Au lendemain des élections irakiennes du 30 janvier, mises à part les critiques de la Chine et de la presse russe, les réactions sont largement positives. "Encouragement" personnel affirme George W. Bush, José Emmanuel Baroso parle lui d'un grand jour pour la cause de la démocratie dans le monde. Sur Europe 1, Michel Barnier évoque une : « première victoire pour le peuple irakien ». "C'est une première marche importante qui était indispensable pour la démocratie [...] on ne sortira pas de cette tragédie en Irak autrement que par la démocratie et par des élections, c'était une première marche à ne pas manquer, il y a d'autres marches, bientôt la rédaction d'une constitution et son approbation, d'autres élections en 2005, et comme le prévoit la résolution 1546, le retrait des troupes étrangères ».

Les élections se sont en effet plutôt bien déroulées et les Irakiens sont allés voter en masse malgré les menaces. Mais une semaine après les élections, le dépouillement des urnes se poursuit et la violence est de nouveau d'actualité. Mercredi 2 février, douze irakiens des forces de sécurité sont tués près de Kirkouk, deux marines à Al-Anbar, à l'ouest de Bagdad et deux Irakiens ont également été tués au nord de la ville de Mossoul. Vendredi 4 une journaliste italienne, Giuliana Sgrena, est enlevée dans le centre de Bagdad par des hommes armés.

Chercheur au CNRS, spécialiste d'histoire contemporaine dans les pays arabes du moyen orient et spécialiste de l'Irak, Pierre Jean Luizard interrogé sur France Info est pessimiste et signale le danger communautariste : « Si les Américains ne parviennent pas à sortir de cet engrenage communautaire infernal, ces élections risquent plutôt que d'établir la démocratie en Irak, d'être le point de départ d'une guerre communautaire et notamment d'une guerre confessionnelle entre sunnites et chiites ». Dans ce contexte le « calendrier irakien » de George W. Bush pourrait bien être compromis.

Pierre Jean Luizard nous explique en quoi ces élections ont floué les électeurs (page 2). Est-il possible d'imposer la démocratie par la guerre, dans ce climat d'insécurité ? La démocratie est elle importable ? Bertrand Badie professeur à l'IEP de Paris, spécialiste des relations internationales, et Hasni Abidi, chercheur au Centre d'étude et de recherche du monde arabe et méditerranéen, nous répondent (page 3).



Analyse

Calendrier électoral et réforme du Sénat :

Alors que l'on commence un désert électif de deux ans, l'agencement du calendrier électoral de 2007 suscite déjà des controverses. Quels scrutins privilégier ? Au-delà de la polémique politicienne, un bref détour par le droit constitutionnel permet de répondre et de rendre toute sa portée à ce débat, pas purement partisan.

La prédominance de l'élection présidentielle ne fait pas de doute (d'ailleurs les partenaires politiques s'accordent sur les dates, v. Le Monde, 15 septembre 2004). Que les élections législatives aient lieu dans la foulée semble également aller de soi. Ne faut-il pas donner au président les moyens de mettre en œuvre sa politique, comme le demandait François Mitterrand en 1981 et 1988. Le cœur du problème se trouve ensuite: faut-il organiser les élections municipales et cantonales avant le scrutin sénatorial ou l'inverse ?

Lire la suite p. 10

La Faluche c'est quoi?

p. 3 Une vieille histoire...

Le meilleur du Web !!!

Vos écrits internet dans la p.6-7 Gazette.

Coups de gueule du

p. 5 mois

Quand la danse rend fou !

Chronique d'une mort annoncée. p. 9

Interview: Irak

Bertrand Badie: 'par définition, la démocratie n'est pas importable' p. 5

Journaliste en Irak

Faut il être cinglé pour aller à Bagdad ? p. 4

Carnets de voyages

Vadrouille humanitaire d'une 'sciencepotte' en Palestine et au Pakistan. p. 2

Géographie palestinienne

Avant ce séjour en Palestine, la géographie avait toujours revêtu pour moi les aspects d'une science relativement exacte. Certes, les paysages évoluent et les distances se réduisent... mais, en temps normal en France, aller d'un point A à un point B relève d'une certaine routine.

Cette tranquille certitude s'évanouit dès le franchissement de la Ligne Verte (La Ligne Verte marque la ligne de cessez-le-feu postérieure à la guerre de 1948 que les forces armées israéliennes ont franchi lors de la guerre de 1967 et ont occupé depuis – à divers degrés – l'ensemble des territoires s'étendant de la Méditerranée au Jourdain). Les mouvements de chaque individu à l'intérieur de Territoires Palestiniens Occupés sont aussi incertains que déconcertants.

Ramallah et Bethlehem sont deux des principales villes palestiniennes distantes de quelques 30km, respectivement au nord et au sud de Jérusalem. Pour parcourir ces quelques kilomètres, il faut compter au mieux trois heures de route, lorsque la situation politique est relativement stable, hors période de vacances scolaires et sans événement particulier dans aucune des colonies à proximité de ces deux villes.

Mais ce jour-là était un bon jour, en 3h30 j'avais parcouru cette courte distance. Après avoir grimpé dans un « service » (camionnette transformée en bus), nous voilà partis sur des routes défoncées, contournant les checkpoints de la route la plus directe, évitant toutes sortes d'obstacles à la circulation.

Après 2h30, nous sommes arrivés au « Container », nom du checkpoint fermé depuis des mois, coupant ainsi la Cisjordanie en deux. Ce checkpoint ne peut être contourné en voiture car il n'existe pas de route alternative praticable. C'est donc à pied que nous allons continuer...

La suite de ce voyage s'avère rocambolesque. La « route » de contournement n'est autre qu'un chemin rocailleux et abrupt, à flanc de montagne, emprunté au pas de course par des Palestiniens de tous âges et de toutes conditions physiques.

Lorsque je m'élançais du service, des cris fusent de toutes parts. « Yalla, Yalla, Jesh, Jesh » sont les rares mots de dialecte palestinien que je comprends (« Allez, allez, soldats, soldats »). Ceux qui sont déjà en bas de la montagne préviennent de la présence de soldats traquant et arrêtant les « criminels » qui ont osé contourner le checkpoint pour rentrer chez eux après une journée de travail ou d'école. Il y avait donc bien des soldats israéliens à ce checkpoint, dont l'unique fonction est de faire en sorte que personne ne le traverse.

Pourtant, nous sommes ici à plus de 5 kilomètres de la Ligne Verte du côté palestinien, mais qu'importe. Les règles de la géographie ne s'appliquent pas ici. Ce n'est pas Israël car les résidents ne sont pas israéliens et ne bénéficient pas des avantages des citoyens israéliens. Ce n'est pas non plus la Palestine car des soldats étrangers y décident du sort de la population. Les villes et les gens sont palestiniens, les voies d'accès, les ressources en eau, les arbres, la terre, sont à la disposition du gouvernement israélien pour construire le mur et agrandir les colonies...

En voyageant dans le sud, en direction de Hébron, une amie me faisait remarquer que cette ville, la deuxième plus importante en terme de population, n'est pas indiquée sur les panneaux routiers. Seule l'est la colonie voisine de Kyriat Arba – illégale au regard du droit international. Pourquoi en serait-il autrement ? Nous étions sur une route réservée aux Israéliens et aux titulaires d'un permis de circuler délivré par Israël.

La géographie témoigne cruellement de la situation de blocage dans laquelle se retrouve le peuple palestinien. Elle révèle l'absurdité de ces dernières élections : voter pour le président sans pouvoir d'une entité géographique niée, comme s'ils ne savaient pas qui décide réellement de l'avenir des Palestiniens. Il y a pourtant une petite amélioration dans l'étendue géographique des pouvoirs du nouveau président palestinien Mahmoud Abbas : il est autorisé par Israël à sortir des ruines de la Mouqata' et à voyager dans les Territoires. Version moderne de la politique des petits pas ?



Rah-e-Amal, Rawalpindi, Pakistan

Les 175 paires de chaussures identiquement noires sont alignées de part et d'autre des tapis poussiéreux délimitants le périmètre de chacune des sept classes qui composent cette école hors normes. Certains élèves apprennent à lire pendant que leurs voisins, plus petits, répètent une comptine en anglais avec un enthousiasme sonore. Les uniformes sont dépareillés et les tableaux brinquebalants mais qu'importe. Les enfants de Rah-e-Amal ne rataient l'école pour rien au monde, même pendant les vacances.

Pourtant, nombreuses seraient les raisons pour ces enfants des rues de Rawalpindi, au sud d'Islamabad, de ne pas venir dans cette école en plein air, soumise à un climat peu clément. Peu de personnes se soucient de l'éducation de ces jeunes garçons et filles âgés de 5 à 16 ans, issus de foyers brisés par la misère et la drogue – véritable épidémie au Pakistan – dont certains, il y a sept ans, se battaient pour le contenu des poubelles déversées dans le voisinage de la maison de Zehra Fasahat Syed, fondatrice et coordinatrice bénévole de l'école.

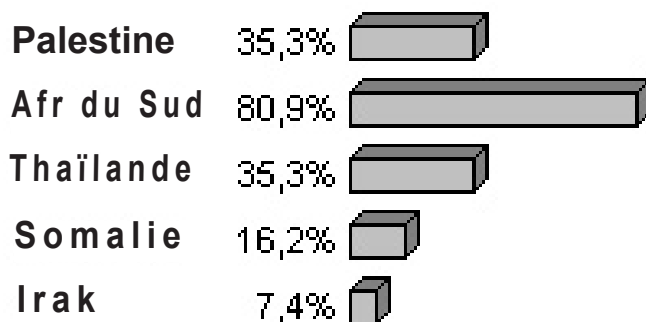
Ils étaient douze le 15 avril 1998, réunis pour la première fois dans la cour de Zehra pour apprendre à lire, à écrire et à compter, pour recevoir un peu de cette affection dont ils sont privés, pour reprendre confiance en eux et « devenir quelqu'un ». Certains sont orphelins, d'autres livrés à eux-mêmes la journée entière, errant dans les rues de Rawalpindi à la recherche de nourriture, proies idéales pour les trafiquants de drogue, d'enfants et les criminels en tout genre à la recherche d'exécutants facilement manipulables.

L'école est gratuite depuis les fournitures jusqu'aux campagnes de vaccination, et dispense un enseignement laïque à des classes mixtes. Le staff est entièrement féminin et pour la plupart volontaire. Le but est de fournir un environnement et un enseignement permettant à ces enfants de pouvoir s'épanouir et exploiter leurs potentiels afin d'améliorer leurs conditions de vie. La doctrine de Rah-e-Amal est de travailler sur la base du consentement des enfants : ils sont libres d'assister aux cours, les châtiments corporels étant absolument proscrits dans cette école, contrairement à d'autres institutions pakistanaïses. L'enseignement insiste sur les notions de non-violence, de respect et de tolérance. Pour les enseignantes de Rah-e-Amal, ces notions sont indispensables pour préserver les enfants des sectarismes religieux et sociaux virulents au sein de la société pakistanaïse.

Aujourd'hui, l'école fait face à de nouveaux défis. En effet, son succès croissant implique de trouver un bâtiment en dur pour pouvoir enseigner dans des conditions adéquates. Mais plus encore, les femmes de Rah-e-Amal veulent faire de cette école un modèle d'initiative locale pour tenter d'enrayer la pauvreté endémique en agissant directement à la source : l'éducation des générations futures. Contre toute attente, une école gratuite, mixte et laïque, initiée par des femmes pakistanaïses en dehors de toute ONG internationale fêtera son septième anniversaire le 15 avril 2005 et peut-être essaïmera dans d'autres localités déshéritées du Pakistan. Mais pour l'instant, les jeunes élèves de Rah-e-Amal ont une préoccupation beaucoup plus urgente : trouver 5 roupies chacun pour la cotisation de l'école en vue de venir en aide aux victimes du tsunami.

E.C

Il y a une démocratie en: *



E.C

*Sondage effectué sur 75 personnes de 2^{ème} année de science po

"Les arcanes de la suprématie"

Sans vouloir discréditer une générosité exceptionnelle dans un état-monde toujours plus solidaire et véhiculer un cynisme réhibitoire à toute compassion, les donations, notamment dans le cas présent du tsunami, peuvent être interprétées comme un processus d'obligation des cultures asiatiques. Dans un premier temps, les sociétés privées construisent de nouvelles infrastructures et importent valeurs et commerces dans un monde qui s'en serait peut être passé en un temps autre que celui de l'agonie. Ensuite, l'aide internationale, et donc principalement l'aide aux pays occidentaux, instaure une relation de dette, au moins morale, qui facilite l'introduction progressive d'émissaires de nos gouvernements au sein des administrations autochtones pour superviser la gestion de nouvelles ressources. Par conséquent, si l'on peut considérer les élans de charité publique comme une réelle mobilisation, on ne peut voir avec candeur et altruisme le geste des Etats et des sociétés privées qui se font un plaisir d'arborer un grand et fier "Coca Cola", pour faire parlant, au milieu des forêts de cannelles du Sri Lanka.

Là encore, l'influence des médias sur l'ampleur de la catastrophe souligne que la valeur d'une cause est relative à sa diffusion. Avec

toutes les pincettes nécessaires, on pourrait voir le raz-de-marée comme un signe de Kali-Vishnou, déesse de la destruction mais aussi dieu de la création, qui ravage la terre de son culte pour qu'enfin cessent les guerres civiles qui sévissent depuis des années dans l'indifférence ou encore pour que les chantiers de la modernisation débarrassent les territoires des kyrielles de mines qui mutilent et tuent la population à l'instar des combattants de 39-45 oubliés sur les îles du pacifique.

En corrolaire, on peut constater que la bonne conscience s'achète de plus en plus dans une société individualiste qui se complait toujours du spectacle d'un champignon atomique qui se dessine à l'horizon sans se soucier des écueils qui jalonnent son chemin. On peut bien sûr penser que tout est relatif, mais combien de personnes âgées qui ont une famille attendent encore une visite, combien de gens se font encore agresser sous les regards obsènes des passants... Une preuve plus que flagrante de l'ingérence générale qui se focalise sur ce que doit être le monde au-delà des océans sans voir sa propre agonie, la délégation et la déresponsabilisation au service de la technocratie qui préfère considérer les hommes comme des données qu'on modifie à grand renfort de capitaux.

N.B

Coups de gueule

1. Objectif réussi pour l'administration universitaire, 14% de participation aux e-élections est une performance jamais vue. Que dire des 0,3% de participation aux élections version ancienne, avec isolement, du conseil de faculté qui se tenaient le premier jour des e-élection... Il me semble que ce n'est certainement pas à coup de nouvelle technologie que le problème de la participation estudiantine va être résolu, elle a certes augmenté, mais elle n'est pas spectaculaire. Les problèmes sont donc ailleurs, dans le fonctionnement même des institutions administratives et du microcosme politique. Malheureusement celui-ci a toutes les imperfections du système démocratique en vigueur au niveau national: il s'articule autour d'une surenchère démagogique entre organisation politique, il est constitué de « notables » si étudiant soit-il, et il n'existe aucune procédure pour établir un lien entre l'organisation politique et sa base électorale, mis à part le militantisme. La majorité des étudiants se désintéressent des élections au sein de l'université car il ne sont pas du tout au cœur du système. Ils ne sont qu'un simple enjeu, mais certainement pas un acteur.

R.R

2. Parier sur la mobilité à la fac revient plus ou moins à tenter d'enfiler un sumotori dans le trou d'une aiguille. Cinq, c'est le nombre de places (en Europe) jetées en pâture à l'ensemble des étudiants de deuxième année de science politique. Autant dire que si la situation n'évolue pas, le sable de l'Arène va chauffer puisque la faculté compte environ vingt huit fois plus d'étudiants gladiateurs prêts, pour la plupart, à franchir le Rubicon. Ceci sans oublier la petite dizaine de bourses hors Europe accordées à... toute l'Université. Quinze réussiront. Et les autres ? Ils ramasseront les miettes ? Non, celles-ci ont déjà été distribuées. Alors ils attendront...

F.C

La faluche, c'est quoi?

La faluche est le symbole étudiant français national, et se représente par un couvre-chef à forme de bérêt.



Notre bérêt d'étudiant fut ramené de Bologne, en juin 1888, par la délégation française d'un congrès international d'étudiants qui, jalouse de voir le chapeau façon Louis XI des étudiants Italiens et la casquette plate des étudiants Belges et Allemands, décida d'avoir une coiffure spécifique aux étudiants français. Elle adopta le bérêt de velours des habitants de la région bolognaise, en souvenir du congrès qui fut, paraît-il, magnifique. Voilà pour la petite histoire.

Bon, en concret, la faluche, vous avez sans doute pu la voir dans différentes manifestations étudiantes, c'est le chapeau un peu étrange qu'arborent certains étudiants. Ce chapeau est donc le symbole de tous les étudiants de France, et peut être porté par n'importe quel étudiant de n'importe quelle filière. Elle représente toutefois un signe distinctif, dans la mesure où tous les étudiants ne la portent pas (c'est un symbole que l'on porte volontairement). Pour information, dites-vous qu'en France, il doit y avoir 10 000 faluchés en tout, ce qui ne représente pas une majorité de la population estudiantine. Il y a des réunions faluchardes. Sont ainsi organisés des week-ends ou des soirées entre faluchards, comme il peut par exemple exister des week-ends ou des soirées « science po/droit ». De plus, dans certaines villes, comme à Paris, des rencontres sont organisées toutes les semaines dans un café, afin de se retrouver entre faluchards, ou de permettre aux non faluchards de se renseigner et d'être baignés dans cette ambiance.

Pour le petit vocabulaire de base, pour un faluchard, tout non faluchard est un impétrant. Tout impétrant désirent devenir fa-

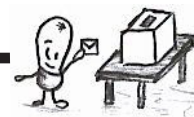
luchard, c'est-à-dire se faire falucher, doit se faire baptiser en bonne et due forme devant les anciens, les Grands Maîtres et Grands Chambellans. Ceci n'est pas un bizutage, un rite occulte, ou un endoctrinement. Le baptême est juste un petit cérémonial, avec son cortège de traditions, qui est préparé par les « croix » (Grand Maître et Grand Chambellan). Il se passe pendant un repas, chaque baptisé a un parrain et une marraine qui seront ses guides pendant le baptême.

Bien que nationale, la faluche présente pas mal de particularités locales, en fonction des villes et des disciplines dans lesquelles elle est portée. Il y a des filières étudiantes qui sont massivement représentées dans la faluche, à savoir : les filières de santé, les écoles d'ingénieurs, les étudiants en droit et les étudiants en sciences.

Sinon, la faluche est régie par un code, histoire d'éviter que tout aille à l'anarchie. Ce ne doit en aucun cas être une contrainte, juste un garde-fou pour éviter que ça dégénère. Ainsi, la faluche est composée d'un circulaire, où sont cousus les rubans de chaque filière, avec différents pins montrant les années effectuées, les diplômes obtenus, etc. L'autre partie de la faluche est le velours. On y trouve des pins et des rubans représentant le faluchard (comme par exemple la palette pour dire son amour de l'art, la fourchette pour l'amour de la bonne cuisine, les rubans de ville et région de naissance...), ainsi que sa vie étudiante (appartenance à des associations, élu étudiant, villes et régions d'étude...). D'autres pins peuvent être décernés en fonction de la vie étudiante du faluchard.

Il est cependant un élément essentiel du code qui doit être respecté envers et contre tout : la faluche est apolitique, aconfessionnelle et asyndicale.

P.V



Interview de Pierre Jean Luizard sur France Info au lendemain des élections irakiennes:

Les élections sont elles un succès démocratique?

Dans l'histoire de l'Irak jamais une élection multipartite n'avait présenté un tel choix, donc on pourrait tout à fait se laisser abuser par les apparences. Pour qualifier une élection de démocratique, il faut qu'il y ait un cadre politique, une idée commune de la citoyenneté, et l'Irak aujourd'hui est un pays qui n'a plus d'Etat, plus de citoyenneté irakienne. Si les gens se sont précipités avec un grand enthousiasme c'est beaucoup plus en fonction d'intérêts communautaires (ceux qui se sont précipités sont ceux qui étaient exclus lors de l'ancien système fondé par les britanniques en 1920, les chiites et les kurdes, alors que ceux qui avaient été promus dans l'ancien système se sont très largement abstenus, les sunnites).

La communauté chiite va-t-elle forcément remporter ce scrutin ?

La démographie étant ce qu'elle est, il est très probable que les chiites vont arriver en tête lors de ce scrutin, et l'espoir qui a porté ces centaines de milliers de votants chiites aux urnes est probablement animé par un esprit de revanche vis-à-vis des sunnites. Esprit de revanche énorme dont je crains qu'il n'engage cette communauté dans une sorte de surenchère communautaire qui crée une situation de confrontation avec une autre communauté arabe musulmane avec qui elle est obligée, condamnée à s'entendre pour vivre dans un Irak pacifié.

Les irakiens ont d'après vous été floués par ces élections...

La victoire électorale prévisible des chiites ne sera pas suivie des faits, c'est-à-dire le pouvoir aux partis issus de la liste qui a la bénédiction de l'ayatollah Sistani. Les américains ont fait en sorte, par une multiplication des listes, d'obliger les listes arrivées en tête, du fait d'une majorité qui ne peut être que relative, à un système d'alliances. Donc, celui qui va conserver la place centrale dans le système post élection sera lyad Allaoui, l'homme des américains. Lorsque les chiites se rendront compte qu'ils ont été floués, instrumentalisés par Allaoui, par les Américains, pour faire un simulacre d'élections, il y a lieu de craindre leur réaction extrêmement violente. Violente dans le sens où les chiites ont toujours été au cœur à la fois de l'identité irakienne et du patriotisme irakien. Lorsque les chiites se rendront compte qu'ils ont été utilisés dans un processus électoral pour légitimer un système politique où les américains vont rester la pièce dominante; ceux qui, parmi la communauté chiite, auront légitimé ce processus auront beaucoup de souci à se faire. De plus, on verra une recomposition importante au sein de cette communauté qui bénéficiera à ceux qui ont été le plus contre ces élections, comme Moqtada el Sadr.

Quant aux Kurdes, ils ne parviendront pas à forcer la main à une majorité arabe pour un système politique fédéral ethnique dont les arabes ne veulent pas. Cela se retournera de manière sanglante contre eux comme à l'époque du Shah d'Iran, de la république islamique...

FAUT-IL ÊTRE CINGLÉ POUR ALLER À BAGDAD ?

Journaliste en Irak. Envoyé spécial, volonteux, consentant, dans la gueule du loup. Cible presque certaine de regards malveillants, et possible de la convoitise de quelque bande armée. Otage éventuel.

Faut-il en avoir assez de l'existence pour accepter pareille mission ? Dans les veines, quelle dose de folie, d'inconscience, de masochisme ? De courage ? De passion du métier ? Ou bien serait-ce, à des degrés divers, la tranquillité d'esprit de ceux qui, généralement, passent à travers les gouttes ? Ou encore l'habitude ? Cette manière de penser, de se dire « Bagdad, j'y suis déjà allé, ça ira... »

Ou ce sentiment de se sentir plus à l'aise là-bas qu'en France, ce petit chez soi que construit la marginalité, ce confort mental qui naît de l'inconfort physique, cette sécurité affective, intérieure, qui naît de l'insécurité extérieure ? Il faut énumérer toutes ces raisons, à défaut d'être sûr d'aucune en particulier. Quand le journaliste américain Michael Herr avouait aux Marines, pendant la guerre du Vietnam, qu'il s'était porté volontaire pour les zones de combat, on le prenait pour un dingue... Il en a fait un livre d'une grande force, « Dispatches » (en français « Putain de Mort »).

Mon dernier voyage en Irak remonte à l'été dernier, et je m'empresse de dire que depuis, les choses ont changé, pour le pire. A cette époque, on circulait pr-

esque librement dans les rues de Bagdad. Quand une explosion secouait la ville, on se précipitait aux fenêtres de l'hôtel pour repérer le champignon de fumée qui montait au-dessus des immeubles. Puis c'était la course, il fallait descendre le plus vite possible au parking avec un chauffeur interprète (les fameux fixeurs), monter dans une voiture, ou sur une moto en cas d'embouteillage, foncer vers le lieu présumé de l'attentat.

De cette rapidité dépend le succès du reportage. Quelques minutes trop tard, et les soldats américains et la police irakienne barrent les rues, les morts et les blessés sont évacués, les témoins dispersés, ou déjà sollicités par des voisins, ou d'autres journalistes. L'événement frais se fige très vite, la scène tourne comme du lait, les témoignages perdent en crédibilité. Arrivé trop tard, on ne saura peut être jamais ce qui s'est réellement passé, combien de morts, qui était où, qui faisait quoi.

Vite sur les lieux de l'attentat, il faut aussi vite remonter en voiture pour se rendre à l'hôpital le plus proche. Car les déclarations des policiers et ambulanciers sur place manquent totalement de précision.

Ce n'est qu'aux urgences qu'un bilan à peu près fiable est possible, avec le médecin qui consulte ses fiches d'admission. A l'écart des gémissements, des cris des femmes et des bousculades.

En juillet-août, donc, on pouvait bouger à peu près librement. Rencontrer les commerçants, interviewer les vendeurs d'alcool qui se faisaient plastiquer leurs boutiques, entrer et

sortir de la « zone verte » où sont réfugiés les ministres irakiens et les diplomates américains. Le soir, on sortait parfois, et j'ai même pris un jour un de ces taxis dégingués avec une bouteille de whisky cachée dans un sac de plastique, pour aller retrouver des collègues dans un restaurant. Le lendemain, j'ai flâné plus de deux heures au marché aux livres et aux vieux papiers.

Des chauffeurs de camions turcs ou jordaniens étaient enlevés, certains assassinés, d'autres libérés contre rançon. Des habitants de Bagdad me racontaient que des milliers d'enlèvements avaient lieu, partout dans la ville, surtout des enfants de familles riches. Et que les journaux n'en parlaient jamais. Le consul d'Egypte, Mohammed Mamdouh Qotb, accusait lui aussi les médias de donner une image exagérée de la situation. « On dirait, à vous lire, que la vie ici est impossible. Mais je me déplace tous les jours, disait-il, je vais la mosquée ». Or deux jours plus tard, il était enlevé, lui aussi. Puis par chance, ou pour une autre raison inconnue, libéré.

On se disait qu'après les camionneurs, les hommes d'affaires, les diplomates, les prochains sur la liste des enlèvements seraient les journalistes. Prévision vérifiée. Dix jours après mon départ d'Irak, un journaliste italien est enlevé et assassiné, Christian Chesnot Georges Malbrunot sont kidnappés, libérés beaucoup plus tard. Aujourd'hui, nous attendons le retour de Florence Aubenas et de son fixeur.

André Gacon. Journaliste dans une agence de presse internationale.



La démocratie: un régime importable?

Interviews de M. Bertrand Badie (professeur à l'IEP de Paris), M. Hasni Abidi (chercheur au CERMAM) et M. Cherif Ferjani (professeur à l'Université Lyon 2), réalisés par La Gazette quelques jours avant les élections irakiennes :

Y-a-t-il une tradition démocratique en Irak ?

Bertrand Badie: professeur de science politique à l'IEP de Paris, spécialiste des relations internationales.

Il n'y a pas de tradition démocratique en Irak telle qu'on l'entend en Occident. La démocratie telle qu'elle a été forgée en occident ne recouvre pas toutes les constructions possibles de la démocratie, et on peut très bien considérer qu'il y a dans l'histoire longue, non pas de l'Irak mais du monde arabe, une conception de la démocratie, voire des conceptions de la démocratie, qui ne nous sont pas familières. Il y a eu, avec l'indépendance de l'Irak, la tentative de mettre en place des logiques politiques qui s'apparentaient à la démocratie, mais on ne peut pas parler de tradition démocratique.

Hasni Abidi: chercheur au Centre de recherche du monde arabe et méditerranéen.

Avant la révolution de 1958, sous la monarchie, il y avait une tradition d'exercice démocratique stimulée par les britanniques. La situation s'est dégradée sur le plan des libertés privées et publiques sous Saddam, ce dernier a imposé le régime unique, le parti unique, le président unique, la langue unique et la nation unique en brimant toute forme d'opposition.

Chérif Ferjani: Professeur de langue et de civilisation arabe à l'université Lumière Lyon2.

La crise de la démocratie date de l'avènement du système colonial. Il y avait une évolution démocratique dans les pays arabes, musulmans avant la colonisation et l'avènement de la colonisation a stoppé les réformes entreprises par l'Empire Ottoman, a réhabilité et s'est appuyée sur les forces qui se sont opposées à ses « réformes démocratiques ».

Dans leur volonté affichée d'instaurer la démocratie en Irak, les Américains auraient-ils dû, conserver certaines composantes du régime de Saddam ?

Bertrand Badie:

C'est un débat qui se rapportait à autre chose, qui était qu'on ne peut pas faire table rase du système baassiste de Saddam Hussein et espérer maintenir les structures d'un Etat. C'est vrai, par ailleurs, que construire une démocratie sans Etat préalable est une gageure, et que le démantèlement du système baassiste (Bureaucratie, armée) a enlevé une réalité à l'Etat irakien et même au contrat social irakien qui est une des bases de la construction de la démocratie. Sans Etat, il ne

peut pas y avoir de démocratie, or aujourd'hui il n'y a pas d'Etat irakien.

Hasni Abidi:

Les Etats-Unis, sous la pression de certains Chiites proches de l'Iran, ont promulgué une loi de débaassisation, chassé ce qui symbolise et représente l'ancien régime de Saddam. Une grande erreur dont l'Irak paie le prix en matière de sécurité. Ainsi des milliers de soldats et de policiers, pas forcément des proches de Saddam, s'étaient retrouvés sans emploi. Les frontières externes de l'Irak sans protection ce qui a permis à des dizaines de terroristes de s'infiltrer en Irak et le pays a été privé du savoir faire des forces de sécurité bien formées.

Quel avenir pour l'Irak ?

Comment penser le cas Iraquien ? La situation est peut-être aujourd'hui plus compliquée qu'hier. Désormais, la réorientation donnée par les Etats-Unis à leur mission en Iraq est atteinte : des élections démocratiques paraissent avoir eu lieu. Le problème étant que l'on ne connaît que très peu de chose sur les conditions dans lesquelles elles se sont déroulées.

Ce qui est frappant en Irak, c'est que tout semble devoir être reconstruit y compris la politisation de ses habitants. Or, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ou à la feuille de route que les Etats-Unis ont avancé, installer une démocratie en Irak a peu de chance d'aboutir si l'on ne fait que calquer un modèle occidental. Certes, la constitution reste à écrire ; mais comment le fait religieux réussira-t-il à être intégré entre le bon vouloir américain et les fondamentalistes religieux.

J'ai l'impression que l'on ne devrai pas intégrer cette culture omniprésente dans un texte fondamental, mais que c'est à partir de cette cul-

ture que doit être élaboré le régime. Certes, les droits de l'Homme sont un des rares points sur lesquels on peut trouver l'unanimité quand on cherche à définir les fondements de la démocratie et ils ne sont donc pas « négociables » ; mais pour le reste... D'ailleurs, si ce minimum à apporter que sont les droits de l'Homme peut se mettre en place ; ce n'est pas par un texte (uniquement) mais par une sensibilisation de la population dans le dialogue. Et les difficultés du terrain me dira-t-on ? La violence répond à la violence, et bien que les tensions entre les différentes communautés irakiennes existaient déjà avant l'arrivée de Saddam Hussein, le « savoir faire » américain n'a fait que créer d'autres sources de violences.

Pour l'instant la situation est plus incertaine que jamais : pour nous, spectateurs, qui n'avons plus d'accès direct à l'information ; pour l'Irak, les quelques 60% de votants attendent un effet efficace des constituants élus : qu'arrivera-t-il si ces premières élections débouchent sur un raté ? Et puis, facteur non négligeable, les Etats-Unis s'attarderont-ils (trop longtemps) dans le but de garder une main voisine de l'Iran ?

D.D

La démocratie est elle importable dans cet environnement d'insécurité ?

Bertrand Badie:

1. L'insécurité n'est pas du tout favorable à la tenue de consultations électorales. C'est évident (les individus ne peuvent pas se déterminer sereinement...)
2. Une démocratie sans contrat social ce n'est pas possible, or on est actuellement dans une situation de remise en cause globale du contrat social, il n'y a plus de contrat social irakien. (Contrat social : une volonté exprimée des différents éléments constitutifs d'une société, de vivre ensemble, de co-exister, de s'entendre sur des règles et sur le choix d'un leader.)
3. La notion de démocratie et la notion d'importation font mauvais ménage, puisque le propre de la démocratie est la souveraineté populaire. Importer, ça veut dire, quelque part, priver la souveraineté populaire des moyens d'inventer, de produire, sa propre volonté et son propre type de Cité. Donc une démocratie, par définition n'est pas importable. Par définition, la démocratie suppose la souveraineté du peuple, donc quelque chose qui se passe à l'intérieur du peuple.

Hasni Abidi:

Non la démocratie n'est pas un produit importable, elle doit être portée par le peuple sinon elle a peu de chances de réussir. Car la démocratie et un processus long et demande une culture de respect de l'autre ainsi que le partage du pouvoir. En revanche, devant le refus de certains pouvoirs d'accepter la démocratie comme modèle, les pressions internationales peuvent aider les démocrates nationaux dans leur démarche vers la démocratie et contraindre les régimes autoritaires à faire des concessions en matière de démocratie. Mais, une Démocratie par la guerre ou sur des chars risque de renforcer le sentiment national et affaiblir l'espoir démocratique.



L'épineuse question Corse

Il a dit ; «Concernant le problème, corse car il y en a un, je pense profondément qu'il vient de crétoïdes post-révolutionnaires en manque de guerre et d'action poussés par un particularisme aveugle et manipulés par la mafia» Mescalito.

Il a répondu :

«Le problème Corse» prend ses racines dans l'histoire même de la Corse. D'abord la Corse a toujours été un pays «envahi» (je ne parle pas de la France mais des génois, des romains, des anglais, des italiens, du vatican et bien d'autres peuples). Et a du coup toujours eu envie de s'affirmer. Elle y est arrivée en 1755 et a acquis son indépendance. Qui n'a duré que très peu de temps, la France s'étant arrangée avec les génois pour récupérer la Corse. Ils se sont battus contre la France mais se rendirent en 1779. Il y eut beaucoup de rancœur aussi contre le «continent» au lendemain de la première guerre mondiale. La Corse est la région de France qui a eu le plus de perte dans la population masculine. Au lendemain donc de la guerre, les infrastructures étaient détruites, mais l'Etat ne s'occupa de la Corse que 10 ans après la guerre, en dernier. Les corses étaient complètement isolés du continent. Cela a été très mal vécu par les corses, ils ont eu le sentiment d'être abandonnés après s'être sacrifiés pour la France pendant la guerre. On peut ajouter à cela d'autres problèmes, comme celui de la promesse de l'Etat de développer un réseau ferroviaire en Corse. Il n'y a toujours qu'une seule voie... Ou encore, à une époque l'Etat français voulait implanter en Corse du Nord un «centre d'essai nucléaire»(ce ne doit pas être le terme exact) dans le désert des agriates. Ce qui a énervé pas mal d'habitants... Enfin dernière chose qu'il faut prendre en compte, c'est le fait que la Corse soit une île. Elle possède des frontières naturelles, et contrairement à la Savoie, elle est isolée. Il y a d'un côté ce qu'il se passe sur l'île, et de l'autre ce qu'il se passe sur le continent. C'est le phénomène de l'insularité, et ça existe sur toutes les îles. Et le mot «continent» n'a rien de péjoratif (employé aussi sur toutes les îles). Ils ont besoin de mettre un nom sur «l'autre partie de la France» qui est le continent.

Les nationalistes étaient «post-révolutionnaires» comme le dit mescalito, mais que dans les années 60, à la naissance du mouvement nationaliste! Plutôt à l'extrême gauche. Comme beaucoup de mouvements dans le monde à cette époque là. Il y eut une mauvaise réaction de l'Etat français qui favorisa la naissance d'un mouvement violent. Dans les années 60, de nombreux rapatriés d'Algérie s'installèrent en Corse (morceau de France le plus près de l'Algérie). Le gouvernement français favorisa les rapatriés en leur donnant plus facilement des terres à cultiver, blessant par là les agriculteurs corses. Il y eut des problèmes au niveau de la qualité du vin, et une baisse des prix, bref, les viticulteurs corses étaient en colère, toujours avec le sentiment qu'on ne s'occupait pas de la Corse. Un petit groupe décida d'occuper une cave d'un rapatrié à Aléria pour protester (ils étaient armés). En réponse, le gouvernement envoya plusieurs centaines de soldats, deux véhicules blindés, et un hélicoptère. L'histoire se termina dans un bain de sang. C'est cette réaction démesurée du gouvernement (la police locale aurait suffi) qui décida quelques corses à s'organiser en groupe armé. Révolutionnaire et écolo (car sans eux la Corse serait comme la côte d'azur mais ça, peu de personnes le disent, sans vouloir les défendre) à cette époque, aujourd'hui d'extrême droite et xénophobe. Et mafieux. Mais le problème vient aussi en Corse des mairies, de la police, et même certaines fois de la préfecture, et voire encore de plus haut (Pasqua), qui sont complètement corrompus et qui trafiquent avec les nationalistes. Mais ça, on n'en parle pas non plus.

Voilà, mes origines corses ont parlé. Je rappelle aussi que je suis contre les nationalistes
Séco.

La laïcité « à la française »

L'intitulé exact de la loi est : «LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.» La loi me paraît donner une interprétation du principe de laïcité tendant à faire des écoles, collèges et lycées des endroits *idéologiquement neutre*. A tenter que cela soit possible, il ne faudrait pas s'arrêter à l'aspect religieux mais alors également s'intéresser aux discours parfois dirigés de certains enseignants... mais bon.

Je trouve dommage qu'une telle mesure, qui en soit peut être bénéfique, ait été mal comprise et non menée à son terme. Le problème a été d'une part, comme on l'a dit, que les médias en aient fait une loi anti-voile, mais surtout que l'on ait laissé l'appréciation du caractère «ostensible» aux proviseurs; terme aussi flou que celui de laïcité.

Mais plus encore, aujourd'hui où les débats sur la place et les conflits religieux deviennent de plus en plus tabous de peur de froisser, il aurait été plus intéressant d'expliquer que si le cadre scolaire ne doit pas être un lieu de prosélytisme il n'en doit pas pour autant écarter un lieu d'oubli des cultures. En somme, il m'aurait paru nécessaire que le législateur mette en place un cour obligatoire présentant chaque religion dès le collège. Ainsi, les incompréhensions de certains, sur le voile par exemple, ne seraient peut être pas reproduites sur la prochaine génération.

Il me semble que le respect, et encore plus lorsqu'il s'agit de religion, doit plus passer par la connaissance que par l'application «bête et méchante» de directives visiblement mal comprises. La laïcité à «la sauce française» ne devrait-elle pas clairement être la libre expression religieuse sans crainte d'agresser ni d'être agressé?
Daminos.

Réponse sur le particularisme

Les conditions de vie, et l'histoire des gens qui y vivent, forgent quelque part leur particularisme. Il y a une contradiction entre l'égalitarisme de notre République qui empêche la reconnaissance d'une spécificité corse pourtant bien présente, et le mouvement de décentralisation qui tend à accéder à un degré d'autonomie qui est fonction du particularisme local. Et il ne faut pas s'arrêter à la conception plutôt facile qui ne voit que le problème du terrorisme corse au lieu de se pencher sur les réels problèmes économiques par exemple. Je n'excuse ni ne légitime pas l'expression par la violence, il faut la combattre, mais je m'interroge sur la prise de conscience de la spécificité corse, et sa traduction politique.
Astabonn.

«La chute»

Perso, je ne comprends pas trop les critiques du style "Hitler est présenté comme un humain, trop humain, etc." parce que d'une part, ce n'est pas l'impression qui domine dans le film, et d'autre part, Hitler n'était pas un monstre, mais un Allemand, un parmi des millions.

Le reproche que l'on peut faire au film, effectivement, n'est pas l'humanité de Hitler, mais l'absence de responsabilité collective allemande dans le film. Je viens de lire dans Le Monde que le succès en Allemagne de ce film est en partie dû à cette absence. Car les jeunes générations allemandes en ont marre d'entendre toujours qu'ils sont collectivement (ou leurs parents) responsables, ce qui ne veut pas dire bien sûr culpabilité collective. Donc on aime mieux

un film dans lequel on peut voir le peuple allemand souffrir : la figure du bon médecin SS, les bombardements civils, le sacrifice des HJ, des vieillards, le nihilisme de Hitler, etc.

On ne peut pas deviner rien qu'en voyant ce film le contexte historique, social, économique, culturel qui dominait avant la guerre. C'est un peu le danger. Mais j'estime que Hitler est malgré lui assez connu pour que le spectateur ne tombe pas dans l'interprétation univoque de ce film ! Dès que l'on parle du nazisme, on parle de Hitler, ce n'est plus un tabou, surtout pas en Allemagne. Par exemple, Der Spiegel a consacré sa couverture et 17 pages à ce film !
Dorian.

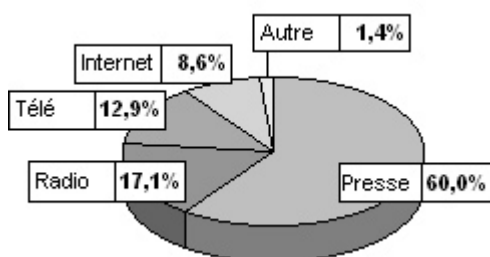


L'ambition des enquêtes présentées dans la Gazette est de pouvoir familiariser les étudiants aux techniques d'élaboration et de traitement des sondages, mais aussi, et surtout, fournir des données pour illustrer les différents thèmes. Il s'agit en fait de présenter la voix du plus grand nombre conformément à l'idée générale de la Gazette qui est de favoriser l'expression, qu'elle soit individuelle ou collective.

L'enquête devait être réalisée sur la totalité de l'amphi de deuxième année de science politique, soit environ 140 personnes, mais les contraintes multiples (temps, moyens humains et physiques) étant ce qu'elles sont, nous n'avons pu interroger que 75 personnes. Les résultats présentés sont donc d'une certaine relativité et nous n'affichons aucune prétention scientifique, c'est un *galup* d'essai en somme. Dans le prochain numéro la même enquête, enrichie d'une première expérience, sera effectuée sur l'amphi de deuxième année de droit, puis sur les troisièmes années, et ainsi de suite.

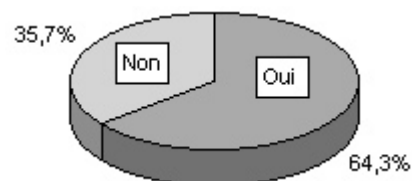
Le questionnaire se présente en trois parties: La première partie interrogeait les étudiants sur le thème du mois (la démocratie et son développement dans le monde) et sur l'Europe (voir le résultat page 7), la deuxième porte sur la politisation, soit l'intérêt que nous pouvons avoir pour la chose politique (comportement électoral, manifestation) et sur le degré d'information des étudiants, enfin la troisième partie s'intéressait d'avantage aux caractéristiques sociologiques des étudiants. Cette dernière ne sera pas présentée dans ce premier numéro, nous la réservons pour une étude comparative ultérieure. De plus, les variables sociologiques seront croisées, et analysées en fonction des statistiques officielles sur les étudiants de l'Université afin de pouvoir constituer un panel.

Votre principale source d'information :

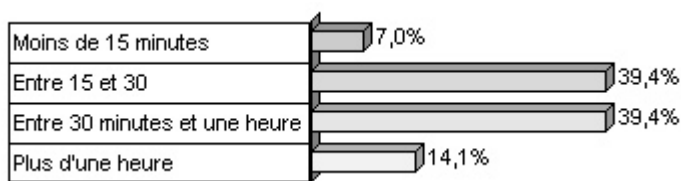


Les étudiants et les médias

Etes vous abonné ?



Combien de temps par jour consacrez vous à l'information ?



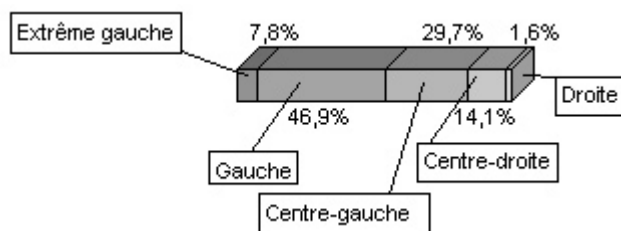
L'intérêt pour la politique...

Avez-vous voté lors des dernières élections:

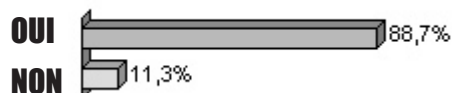


On remarquera que les sciences pôsards ont d'avantage participé aux élections étudiantes. Bravo !

Sensibilité politique



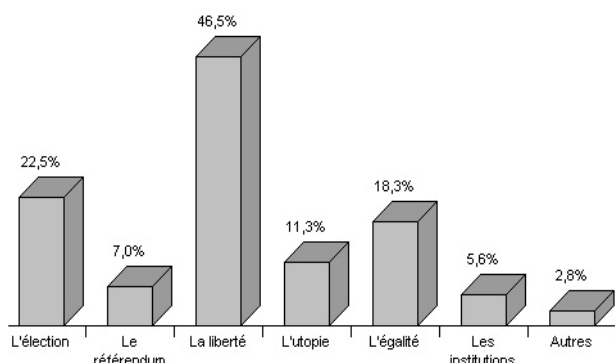
Avez-vous déjà manifesté?



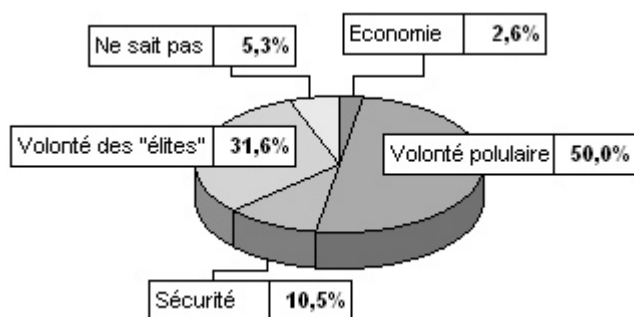
71,8 % des étudiants manifestant ont participé au mouvement anti-FN d'avril 2002
25,4 % ont participé aux manifestations étudiantes (LMD)

La démocratie selon vous...

Qu'est ce qui caractérise le mieux la démocratie selon vous ?



Quelle est la condition préalable à son établissement ?



Quand la danse rend fou !

En décembre, au Toboggan, dansaient, ou plutôt étaient sur scène, les danseurs de Maguy Marin (célèbre chorégraphe, cf. Cendrillon). « Dans sa nouvelle chorégraphie (...) Maguy Marin explore toutes les potentialités que peut offrir une même phrase chorégraphique », c'est ce qu'écrit la Maison de la Danse dans son programme.

Arrivée au Toboggan (et oui, il fallait en plus aller jusqu'à Décines !), tous les spectateurs, jeunes et vieux, s'installent confortablement dans leur fauteuil, prêts à être épatés par un beau spectacle où les danseurs risquent leurs corps pour donner satisfaction (ben oui, ils ont quand même payé 20 euros !!). Le décor est intrigant : de grands miroirs opaques posés en quinconces sur les trois quarts de la scène. Les attentifs auront remarqué, sur le devant de la scène, trois guitares électriques allongées sur le dos, côte à côte.

Le spectacle commence. Une musique sourde et stressante envahit la salle. Les danseurs interviennent chacun leur tour ou à plusieurs : ils tournent autour des miroirs sans vraiment danser : ils croquent dans un sandwich, mettent un pull, montrent leurs fesses, se tapent... Ça ne commence pas trop mal, mais le problème, c'est qu'au bout de 20 minutes, c'est toujours la même musique et les mêmes gestes. La musique est

difficile à supporter pour les plus vieux. En réalité, les trois guitares se font caresser les cordes par un câble, sans interruption. Alors, tous les consommateurs de beau spectacle vivant partent, chacun à leur tour, ou à plusieurs en croquant dans leur sandwich, en mettant leur pull.

Cela fait deux jours que le spectacle est produit et deux jours où la moitié des gens s'en vont. Le dernier soir, à ma grande surprise, des spectateurs montent sur scène, crient au scandale « c'est pas de la danse... », commencent à casser le décor et empêchent les danseurs de continuer. Maguy Marin monte alors sur scène pour défendre ses danseurs, se fait frapper et ressort de la bataille avec des doigts cassés !

Grande incompréhension de ma part. Comment peut-on agir d'une telle manière envers des artistes qui ont travaillé pendant des mois pour arriver à un tel résultat. Le résultat, certes, ne plait pas à ceux qui paient pour qu'on les distraie, pour être épatés et pour qu'on les fasse rêver... Hey les gars ! La culture n'est pas un lieu de consommation ! Il faut apprendre à réfléchir et surtout à respecter même lorsque ce n'est pas ce qu'on a l'habitude de voir !

E-M.C

Poète en herbe à Lyon 2.

Le décalcomanie.

**Oh, qu'il est beau !
Si beau qu'on veut l'avoir pour peau.**

**Un sourire au vendeur
Qui cède gentiment
Ses articles passés
Aux aisés garnements**

**On nettoie aux gazes
Et purifie les gènes
De la surface prête
A devenir souveraine**

**Une fois bien appliqué
On ne jure que par lui
L'exhibe au monde entier
Et s'identifie presque**

**Il affirme sa puissance
Superposé aux téguments
Mais s'efface avec le temps
En soulignant leurs différences**

**Laissez faire l'instinct
Par ses appels aux cicatrices
Et la peau renaîtra
A nouveau vierge d'artifice**

N.B



Trois métiers, trois horizons:

Comment être professeur, chorégraphe et directeur de compagnie ?

Interview de Blandine Martel, professeur de danse à l'Université Lyon2

Quel est votre parcours ?

J'ai fait sport étude danse classique puis j'ai eu une formation de moderne jazz, avec plusieurs grands chorégraphes. Ensuite, j'ai passé mon diplôme d'Etat en danse contemporaine, et j'ai fini ma formation à Paris avec C. LANSELLE (chorégraphe contemporaine très inspirée par les arts martiaux). Actuellement je donne des cours dans des écoles de danse à Meyzieu et Oullins ; à la faculté de Lyon 2 et Lyon 1, et j'ai une compagnie (la compagnie Désoblique).

Quels intérêts trouvez vous à travailler avec des étudiants ?

C'est moi qui ai envoyé mon CV pour travailler à la fac. Je donne déjà des cours le soir et les horaires en journée m'intéressaient. J'avais aussi envie de travailler avec un public différent qui est souvent très motivé. Et puis, je trouve ça bien qu'ils viennent danser entre leurs heures de cours. Je trouve intéressant de travailler avec des gens de tous horizons : la plupart ne viennent pas de Lyon, ils ont souvent eu d'autres expériences avant. Cela me permet d'avoir de nouveaux contacts que ceux du milieu de la danse. Et j'ai trouvé un niveau souvent assez bon ! Pendant trois ans, j'ai eu un suivi avec les élèves : je faisais un cours d'atelier où nous avons monté des supers spectacles. Le dernier durait trois quarts d'heure !

Dans « tous les aujourd'hui », votre dernier spectacle, il y avait des danseurs étudiants ?

En effet, il y a deux danseurs qui sont maintenant intégrés à la compagnie et qui sont aussi étudiants à la fac. Je les ai tout simplement rencontrés lors de mes cours à Lyon 2 et à Lyon 1.

Vous travaillez le plus souvent avec un autre public; est-ce que, pour les étudiants, vous avez d'autres méthodes, d'autres chorégraphies ou d'autres musiques ?

Pas forcément. En fait, comme avec n'importe quel groupe, j'essaie de m'adapter à la population et bien sûr au niveau. Je change parfois le contenu et les musiques, mais je travaille surtout en fonction du besoin de mes élèves, de la fac ou d'ailleurs. Il arrive parfois que mes groupes avancés me servent de « test » pour la compagnie. Avec eux, je regarde les chorégraphies qui fonctionnent ou qui ne fonctionnent pas. Et inversement, quand une chorégraphie, construite avec la compagnie, me plaît, je la fais partager aux étudiants, ou à mes autres groupes de bon niveau.

E-M.C

La Gazette

Responsable Gazette: Antoine Sailhan

Rédaction "sondage": Florian Chassaing, Sophie Da Pozzo, Damien Dumollard, Marc Genix, Grégory Morel, Jenny Pierre, Romain Reymond.

Rédaction "culture": Eva-Marianne Coltice.

Rédaction "dossier Irak": Antoine Sailhan, Anne-Sophie Pillot, Damien Dumollard.

Edition "le meilleur du web": Romain Reymond.

Comité de sélection: Sophie Da Pozzo, Damien Dumollard, Romain Reymond, Antoine Sailhan.

Chef éditoriale et caricatures: Sophie Da Pozzo.

Association Mank pa d'ere sous la loi 1901, statut consultable sur : <http://mankpadere.free.fr>

(suite de la première page)

Pour trancher cette question, le recours au droit constitutionnel s'avère particulièrement utile.

Dans une optique juridique, il ne fait pas de doute que les élections locales doivent avoir lieu avant les élections sénatoriales. En effet, tant l'article 24 de la Constitution du 4 octobre 1958 que l'interprétation qu'en donne le Conseil constitutionnel vont dans ce sens. Élu au suffrage universel indirect, « le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales de la République ». Il doit donc « être élu par un corps électoral qui est lui-même l'émanation de ces collectivités ; [...] il s'ensuit que la désignation des conseillers municipaux a une incidence sur l'élection des sénateurs » (CC, déc. n° 92-308 DC, 9 avril 1992, (TUE I), GDCC, 10e éd., n° 45). Fort de ces deux dispositions, il ne semble guère y avoir d'incertitudes quant à l'ordre du calendrier électoral : les élections locales sont une étape préliminaire à l'élection sénatoriale. Partant, elles ne peuvent que la précéder, ainsi que l'implique une lecture stricte de la Constitution et de la jurisprudence constitutionnelle. C'est d'ailleurs, cette lecture que le Conseil d'État a privilégiée, en rendant un avis négatif sur le projet du gouvernement (Le Monde, 13 janvier 2005). Celui-ci devrait donc revoir l'ordonnancement proposé pour revenir à une lecture plus juridique de la question.

Il semble d'autant plus important de respecter cet ordre que les prochaines échéances sénatoriales participent à la réforme de la Haute assemblée initiée par la loi organique du 30 juillet 2003 (JORF « Lois et décrets », 31 juillet 2003). Celle-ci prévoit ainsi que le mandat sénatorial sera progressivement ramené de 9 à 6 ans (d'ici à 2013), tandis que le nombre de sénateurs sera progressivement augmenté (de 321 à 346 sénateurs en 2010). Cette réforme vise, entre autres, à répondre aux critiques adressées au Palais du Luxembourg (anomalie démocratique, selon l'ancien Premier ministre L. JOSPIN) et à redonner sens et dynamisme à la représentation assurée par le Sénat. Celle-ci est la raison d'être de la Haute assemblée ; elle justifie sa place au sein des institutions. La réforme de 2003 est donc capitale pour l'avenir de l'institution elle-même. De ce point de vue, repousser les élections sénatoriales à l'automne 2008, comme l'envisage le gouvernement, pourrait atténuer la logique de la réforme en cours (en la complexifiant). En effet, ce nouveau changement se surajouterait alors aux modifications déjà réalisées et conduirait de nouveau le législateur à « jongler » avec la durée des mandats sénatoriaux. La logique des modifications devra ainsi bien être expliquée aux citoyens, afin qu'ils n'y voient pas une manipulation (ce qui est toujours le risque quand le Parlement modifie (pour les rallonger) les conditions d'exercice des mandats de ses membres). En ces temps de « crise du politique », l'enjeu est donc de taille.

D'autant plus que le Palais du Luxembourg traverse une période de transition et reste fragile. Il ne faudrait pas, par une mesure politicienne, mettre à mal cette institution alors qu'elle a enfin accepté de se moderniser. Or, organiser le renouvellement du Sénat avant les élections locales irait en sens contraire de la dynamique réformatrice constatée. En effet, comment, dans cette hypothèse, qualifier la représentation effectuée par un sénateur en fin de mandat (2013) élu par un corps électoral composé de maires désignés en 2001 ? Procéder ainsi reviendrait à restaurer l'image du Sénat en tant qu'institution inerte et figée. Il est donc de la responsabilité du gouvernement de prendre en compte l'ensemble de l'équilibre institutionnel, les dynamiques engagées et de ne pas céder aux sirènes politiciennes en organisant les élections locales avant le renouvellement du Sénat.

Organiser les élections locales avant les élections sénatoriales permettrait également de reconnaître l'ordonnancement constitutionnel de l'ensemble des scrutins (nationaux et locaux), et de leur commune logique politique. Cela constituerait un pas important pour la décentralisation institutionnelle, complétant l'étape marquée par les régionales de 2004. On peut toutefois craindre, face à l'évidence des dispositions constitutionnelles, que le récent échec électoral renforce les tergiversations gouvernementales. Après la déroute historique des dernières élections régionales (qui s'est d'ailleurs traduite par une réduction drastique des compétences transférées aux conseils régionaux dans la loi sur les responsabilités locales), celui-ci craint sans doute les foudres des autres scrutins locaux, et l'éventuelle perte de la majorité sénatoriale. N'y aurait-il pourtant pas dans cette alternance la touche finale à la réforme de la Haute assemblée ? Le choix du gouvernement contient ainsi plus de conséquences qu'il n'y paraît de prime abord. Au-delà des résultats électoraux, c'est bien la réforme du Sénat et son rythme qui s'y joue. Il serait pour le moins paradoxal que l'exécutif (élément dynamique de l'ensemble institutionnel) vienne freiner la marche en avant d'un Sénat, longtemps immobile, et enfin décidé à se moderniser.

G. P

Dans le prochain numéro :

La gazette n°2 aura pour thème la construction européenne. Nous vous invitons donc à écrire sur le traité constitutionnel, mais également sur tous les sujets qui touchent l'Europe (comme l'élargissement de l'Union, l'aspect social et économique de cette entité, le rapprochement des peuples...) Vous pouvez évidemment vous exprimer sur d'autres thèmes d'actualités : la politique nationale, la culture, les relations internationales, des projets de loi... Bref tout sujet qui mérite selon vous d'être développés dans le prochain numéro. Nous sommes également friands de textes humoristiques.

Comment ça marche :

Faites parvenir à la commission gazette (Mankpadere@free.fr, sujet : article gazette « titre ») votre production (texte journalistique, humoristique, poétique, caricature... mais pas plus de 5000 signes) avant le 25.03.2005. Le comité de sélection choisira les plus originaux et les plus pertinents ! Pensez également à réagir sur les différents thèmes du forum... à bientôt et à vos stylos !

Remerciements : Hasni Abidi, Astabonn, Rocky Balboa, Bertrand Badie, Baptiste, Sophie Bérout, Boris, Emilie Chazelle, Daminos, Dorian, Cherif Ferjani, François, André Gacon, Man of steel, Marion, Mélanie, Mescalito, Guillaume Protière, Renaud Payre, Pauline, Seco, Yoan. Merci pour votre aide et votre participation, voulue ou non.

